

VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines

N° 43 / Septembre 2017



Restrictions d'eau

L'arrêté préfectoral portant limitations provisoires de l'usage de l'eau est reconduit **jusqu'au 15 novembre 2017**.

Volmerange les Mines a pu bénéficier de bonnes averses, en évitant heureusement la plupart des violents orages qui se sont abattus sur la Moselle. Pour autant, ces pluies bénéfiques sont loin d'être suffisantes.

Dans ce contexte, il est nécessaire de se montrer particulièrement vigilant et il est appelé au civisme et à la responsabilité de tous les particuliers et professionnels pour une gestion de l'eau la plus économe possible

Mise à disposition d'un ordinateur

Un ordinateur est à votre disposition à la mairie aux heures d'ouverture pour vous permettre d'effectuer vos démarches administratives (pré-demande de carte nationale d'identité, de passeport...)

Nettoyons la Nature !

« C'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas », disait Victor Hugo.

La commune de Volmerange participe à l'opération "Nettoyons la nature!" organisée par les centres E.Leclerc le **samedi 23 septembre de 9h à 12h**. Gilets, gants, sacs et pinces vous seront fournis.

Cette opération donne l'opportunité à tout un chacun d'effectuer un geste pour la protection de son environnement en nettoyant nos rues de leurs déchets.

Petits et grands sont attendus pour participer à cette action conviviale et éco citoyenne. Rendez-vous **le samedi 23 septembre à 8h45** devant la mairie. La municipalité offre un barbecue vers 12h00 pour remercier les participants et partager un moment de convivialité et d'échange. Inscription en mairie au 03.82.50.61.07 ou par mail mairie@volmerangelesmines.fr

Opération « Brioches de l'amitié »

La réussite de l'opération repose sur les bénévoles. Comme chaque année nous revenons vers vous pour vous demander de consacrer un peu de temps aux personnes handicapées en participant à la vente de brioches au bénéfice du projet d'extension du FAM autistes (Foyer d'Accueil Médicalisé) de Thionville Volkrange.

L'opération « Brioches de l'amitié » se déroulera le **samedi 7 octobre en matinée à partir de 10h00**.

Inscrivez-vous en mairie au 03.82.50.61.07 ou par mail mairie@volmerangelesmines.fr avant le jeudi 5 octobre. Le rendez-vous est fixé sur le parking en face de la boulangerie.

Passeport du Jeune Citoyen

Le Passeport du Jeune Citoyen, mis en place par la commune de Volmerange les Mines, permet aux jeunes de Volmerange âgés de 8 à 15 ans de s'impliquer activement dans la vie de notre village.

Chaque jeune qui aura participé au moins à 5 actions ou manifestations recevra une récompense.

Les opérations "Nettoyons la Nature" du samedi 23 septembre et "Brioches de l'Amitié" du samedi 7 octobre sont des actions inscrites au Passeport du Jeune Citoyen.

Le passeport du Jeune Citoyen 2017-2018 est disponible au secrétariat de la mairie.

Rapportez vos pommes, repartez avec votre jus !

Le **mercredi 20 septembre à partir de 10h** le pressoir mobile le "Camion qui presse" sera présent sur la place de la mairie. Cet outil unique dans le nord-est de la France permet de transformer les fruits de type pommes, poires, coings et kiwis en un excellent jus qui pourra se conserver plus de 1 an.

Si vous êtes intéressés, **prenez rendez-vous au 06.43.76.53.12**. Il vous suffira de vous présenter à l'horaire convenu et vous pourrez assister en direct à la transformation de vos fruits (lavage, broyage, pressurage, pasteurisation et conditionnement).

Les contenants vous seront fournis, il ne vous restera plus qu'à déguster le jus de vos propres fruits.

Les tarifs débutent à 1 euro du litre et seront dégressifs selon la quantité de jus obtenue.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site www.lecamionquipresse.com.



Fête foraine

La fête foraine de Volmerange les Mines ouvrira ses portes **le samedi 7 octobre à 14h et tous les après-midi jusqu'au dimanche 15 octobre inclus**, sur la place Raymond Locatelli.


Vous êtes cordialement invités à l'inauguration de la fête foraine **samedi 7 octobre à 14h30**.

Le marché hebdomadaire se tiendra les **mercredis 4 et 11 octobre, IMPASSE DU RUISSEAU de 13h30 à 16h30**. La circulation y sera interdite.

Conférence gratuite sur l'hypnose en thérapie

La municipalité vous invite à une conférence gratuite ouverte à tous sur l'hypnose et les thérapies brèves animée par Monsieur Gilles Tchrowski, praticien certifié en Hypnose Ericksonienne, Thérapie Systémique, PNL (programmation neuro-linguistique) et DNR (Deep Neural Repatterning), à Volmerange les Mines **le vendredi 22 septembre à 20h** au Mille Club.

Qu'est ce que l'hypnose ? A quoi sert-elle ? Comment choisir son thérapeute ? Quelles sont les autres thérapies brèves ?

Présentation des problématiques sur lesquelles on peut travailler (peurs, angoisses, phobies, traumatismes, arrêt du tabac, perte de poids, allergies, bégaiement, stress, gestion de ses émotions, ...). Site internet www.gtoujourslechoix.com. 

Les Bienfaits du Reiki

- Apporte un supplément d'énergie qui ré-harmonise et revitalise le corps,
- Réduit le stress, calme et détend profondément. Favorise la détente, procure paix, joie et sérénité,
- Soulage les douleurs,
- Stimule les processus d'autorégulation et d'auto-guérison de l'organisme,
- Renforce les facultés de récupération après un traumatisme,
- Elimine les toxines, purifie, fortifie les organes,
- Renforce le système immunitaire,
- Optimise l'efficacité d'un traitement médical,
- Facilite la concentration.

Aurore GEHIN, praticien REIKI à Volmerange les Mines et infirmière – Téléphone 06 74 48 43 33 – Mail aureg1@aol.com
Uniquement sur RDV, en journée, soirée et samedi. Soins à domicile également.

La Croix-Rouge française vient à la rencontre des habitants de Volmerange

La Croix-Rouge organise des campagnes de sensibilisation auprès du grand public.

Du 2 octobre au 28 octobre, les équipes de l'association se rendent au domicile des volmerangeois pour leur présenter les actions menées par la Croix-Rouge française avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

Parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge, les équipes passent en porte-à-porte au domicile des habitants. Ils leur présentent les différentes activités de l'association avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers. Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engagent à donner 15 euros par mois par prélèvement automatique. Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèce ou en chèque.

Aide alimentaire et vestimentaire, Samu social, lutte contre l'isolement des personnes âgées, halte répit détente Alzheimer, postes de secours, actions à l'international, soutien en milieu carcéral... Toujours reconnues, parfois aussi méconnues, les actions menées par la Croix-Rouge française au sein de ses 1 000 unités locales par ses 58 000 bénévoles sont multiples et très étendues.

La Croix-Rouge a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programme de développement sur le long terme.

Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages

L'INSEE réalise entre le 25 septembre 2017 et le 31 janvier 2018, l'enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

A Volmerange quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Infos Associations

- **Dimanche 24 Septembre, les Amis du jardin de Volmerange les Mines** organisent une sortie à NANCY sur le thème : "Quand la nature inspire l'Artisanat d'Art".

Programme & Tarifs pour cette excursion : membres de l'association 50,- €/ pers. - non membres 60,- €/ pers (Paiement à la réservation aux membres du comité).

Ce tarif comporte le voyage A/R + 1x Repas à la brasserie de la Pépinière + entrées à deux visites guidées: Musée de "l'École de Nancy (1911-1912)" et Muséum "Aquarium de Nancy & Galerie Zoologique"

Vous pouvez prendre vos réservations chez tous les membres du comité.

Le nombre de places étant limité les premiers inscrits seront prioritaires. (Autocar 49 places, vidéo, frigo, clim, sièges inclinables, Arrivée du bus à 8h30 / Départ à 9h00 / Retour ~18h45) Réservations obligatoires (de préférence avant mercredi 20 sept.):

Email : amisdujardin2vlm@laposte.net - Tél. 00352 223006 (Le président)

<http://www.ecole-de-nancy.com/web/index.php?page=presentation-men> et <http://www.museumaquariumdenancy.eu/>

- "**Bouger à Kanfen**" affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire. Cours proposés : Cross Training, Swiss Ball, gym douce, marche nordique, Pilate, Zumba, Pound.

Voir sur le site de la mairie de Kanfen ou appeler Michèle, Présidente, au numéro suivant : 06 84 84 84 19

Informations diverses

- **La mairie sera fermée le lundi 2 octobre après-midi et le lundi 9 octobre.**
 - Calendriers 2018 du service de collecte communautaire. Le démarchage aura lieu **à partir du 1^{er} octobre**. Chaque agent de collecte sera en tenue de travail et en mesure de présenter une accréditation et un badge délivrés par la CCCE.
 - ENEDIS et GRDF procéderont au relevé des compteurs **du 2 octobre au 9 octobre**. En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par internet (sites : www.enedis.fr pour l'électricité et www.grdf.fr/releve pour le gaz), par téléphone au 09 70 82 53 83 pour l'électricité et 09 69 39 97 45 pour le gaz ou par carte auto-relevé.
 - Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 27 septembre** de 9h45 à 10h30, place Raymond Locatelli.
 - La société Bormann procédera au **balayage des caniveaux le jeudi 5 octobre** (sous toutes réserves).
 - L'écrivain public tient sa permanence **le mercredi matin de 9h à 11h**.
 - **Le conciliateur de justice assure ses permanences sur rendez-vous. Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18.**
-